

Les références aux documents en ligne dans les textes scientifiques

Marc Couture

Volume 7, Number 2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045245ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045245ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CRÉPUQ

ISSN

1708-7570 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

With the increase of online scientific publications, the traditional primacy of print documents has become less and less relevant. In some scientific journals, notably in the field of information technology and its applications (like IJTHE), a significant part of the citations now refer to online documents. This paper first reviews the various roles played by citations in scientific texts according to the literature. It then describes the characteristics and conditions which must be met if citations to online documents are to fully play these roles. Finally, it shows how, in the French-language adaptation of the APA reference formats which was adopted by IJTHE, a few choices have been made regarding online references in order to ease the task of both referees and readers. By the same token, authors will find guidelines and suggestions which should improve the relevance and efficiency of this often overlooked dimension of scientific communication.

Cite this article

Couture, M. (2010). Les références aux documents en ligne dans les textes scientifiques. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire / International Journal of Technologies in Higher Education*, 7(2), 6–19.
<https://doi.org/10.7202/045245ar>

Tous droits réservés © CRÉPUQ, 2010



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les références aux documents en ligne dans les textes scientifiques

Réflexion pédagogique

Résumé

Avec le développement de la diffusion en ligne de documents scientifiques, la primauté reconnue traditionnellement à l'imprimé devient de moins en moins pertinente; les références à des ressources et documents en ligne forment ainsi une proportion significative des références dans certaines revues scientifiques, notamment celles qui, comme la RITPU, s'intéressent à l'information et à la communication. Dans cet article, on passe d'abord en revue les divers rôles des références répertoriés dans la littérature. On décrit ensuite les caractéristiques et les conditions permettant aux documents en ligne de jouer pleinement ces rôles. On montre enfin comment, dans l'adaptation française des normes de l'APA adoptée par la RITPU, certains choix touchant le format des notices des documents en ligne facilitent la tâche des évaluateurs et des lecteurs des articles. Par la même occasion, les auteurs y trouveront conseils et consignes visant à rendre plus pertinente et efficace cette dimension souvent négligée de la communication scientifique.

Mots-clés

Communication scientifique, références, normes bibliographiques, APA, documents en ligne

Abstract

With the increase of online scientific publications, the traditional primacy of print documents has become less and less relevant. In some scientific journals, notably in the field of information technology and its applications (like IJTHE), a significant part of the citations now refer to online documents. This paper first reviews the various roles played by citations in scientific texts according to the literature. It then describes the characteristics and conditions which must be met if citations to online documents are to fully play these roles. Finally, it shows how, in the French-language adaptation of the APA reference formats which was adopted by IJTHE, a few choices have been made regarding online references in order to ease the task of both referees and readers. By the same token, authors will find guidelines and suggestions which should improve the relevance and efficiency of this often overlooked dimension of scientific communication.

Keywords

Scientific communication, references, citations, reference formats, APA, online documents

Les références aux documents en ligne dans les textes scientifiques

Dans un article récent de la *Revue des sciences de l'éducation*, Raïche et Noël-Gaudreault (2009) soulignent avec justesse que les normes de l'American Psychological Association (APA) touchant les références, largement employées dans le monde francophone de l'éducation, ne peuvent s'appliquer intégralement en français. Les auteurs indiquent, sans toutefois les nommer, que plusieurs adaptations françaises de ces normes ont été élaborées pour le Canada. Cependant, estimant celles-ci peu appropriées, ils proposent leur propre adaptation, qui s'appliquera à leur revue. Les auteurs stipulent en outre que dans celle-ci, « sauf exception, seules les références publiées officiellement, facilement trouvable et qui demeurent inchangées avec le temps sont référencées » (p. 230). Cependant, ils ne présentent ni consignes ni exemples concernant les références aux documents en ligne.

Or, depuis plusieurs années, les normes de l'APA comprennent les formats de notices de nombreux types de documents en ligne, éphémères ou non. De plus, la toute récente version de ces normes (APA, 2010, chap. 7) reconnaît maintenant le statut de version « officielle » (*version of record*) aux articles diffusés en ligne, même quand une version imprimée coexiste. Avec la généralisation de la diffusion en ligne des documents scientifiques¹, la primauté accordée traditionnellement aux documents imprimés, incluant les versions imprimées de documents diffusés sous les deux modes, semble de moins en moins pertinente.

La *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire* (RITPU) a aussi choisi les normes bibliographiques de l'APA. Son comité éditorial a adopté en 2005 une adaptation française de ces normes que l'auteur de ce texte (Couture, 2010) avait élaborée, et qu'il a peaufinée au fil de l'examen et de la révision des quelque 2 000 références (dont 20 % à des documents en ligne) contenues dans les articles publiés par la RITPU. Par ailleurs, compte tenu de l'importance du web dans la thématique de la RITPU, celle-ci n'a établi

aucune restriction quant à la recevabilité des références aux documents en ligne, laissant aux évaluateurs le soin de juger ce volet de la qualité des articles soumis. Cette décision rejoint la position exprimée par divers rédacteurs en chef de revues scientifiques (voir, par exemple, Glick, 2007) selon laquelle les références font partie intégrante de l'article et contribuent de manière significative à sa qualité et à son utilité.

Pour les références aux documents imprimés, l'adaptation proposée récemment par la *Revue des sciences de l'éducation* s'écarte très légèrement de celle de la RITPU. Mais la principale différence concerne, on ne s'en étonnera pas, les normes propres aux documents en ligne, absentes de la première, comme on l'a dit plus haut, mais traitées de manière substantielle dans la seconde.

Le présent article vise tout d'abord à guider tant les évaluateurs que les lecteurs des articles dans leur jugement de la recevabilité ou de la pertinence des références à des documents en ligne. À cette fin, on y passe d'abord en revue les divers rôles que jouent les références dans les articles scientifiques, puis on y décrit les caractéristiques qui permettent aux documents en ligne de jouer ces rôles. Cet article vise également à montrer comment, dans l'adaptation des normes de l'APA adoptée par la RITPU, certains choix relatifs au format des notices décrivant les documents en ligne facilitent la tâche des mêmes personnes. De plus, tout auteur de texte scientifique y trouvera des conseils et des consignes pour le choix et la mise en forme de ses références, susceptibles de rendre plus pertinent et efficace cet élément important de la communication scientifique.

Les rôles des références dans les textes scientifiques

What Des-Cartes did was a good step. You [Hooke] have added much... If I have seen further it is by standing on ye sholders of Giants. (Isaac Newton, 1675/76, cité par Rickey, 1987, p. 388)

À l'instar de Newton, les scientifiques ont donné de la science l'image d'un édifice auquel chacun d'entre eux contribue en ajoutant une pierre et en construisant sur la base des travaux de ses prédécesseurs. Et, par souci d'honnêteté intellectuelle, chacun doit faire état de ces travaux antérieurs, rendant grâce aux épaules des « géants » qui le portent : c'est là le premier rôle des références qui vient à l'esprit.

Mais les réflexions et les études portant sur les références dans les textes scientifiques ont suggéré, révélé ou précisé les divers rôles que jouent celles-ci. Ces travaux relèvent de deux approches. La première, normative, s'interroge sur les rôles légitimes sur le plan éthique, ou utiles sur le plan méthodologique, que doivent ou devraient jouer les références. La seconde, que l'on peut qualifier de sociopolitique (elle est aussi appelée « constructivisme social »), s'intéresse au lien entre le choix des références et les relations de pouvoir, d'autorité et d'influence dans la communauté scientifique, autrement dit à la valeur sociale des références, peu importe leur légitimité ou leur utilité sur le plan strictement scientifique. Cette seconde approche a reçu récemment une attention particulière au vu du rôle de plus en plus grand joué, dans les évaluations de la recherche et des chercheurs eux-mêmes, par des mesures fondées sur le nombre de citations. Mentionnons ici le facteur d'impact, pour les revues (Garfield, 2005), et l'indice *h*, pour les chercheurs (Hirsch, 2005), reliés au nombre de citations que reçoivent les articles d'une revue ou un chercheur, respectivement. En effet, pour justifier l'existence

d'un lien entre le nombre de citations et la qualité d'une revue, d'un article, d'un chercheur ou d'un groupe de chercheurs, il convient de se questionner en premier lieu sur les raisons qui amènent un auteur à faire référence à d'autres travaux.

Deux imposantes revues de la littérature parues récemment (Bornmann et Daniel, 2008; Camacho-Miñano et Núñez-Nickel, 2009), qui mettaient elles-mêmes à jour l'ouvrage de référence sur le sujet (Cronin, 1984), répertorient l'ensemble des classifications proposées par les nombreuses études menées sur le sujet au cours des 40 dernières années. Le tableau I, qui s'inspire en bonne partie de Vinkler (1987, cité par Bornmann et Daniel, 2008), présente ainsi une série de rôles – relevant des deux approches évoquées et non mutuellement exclusifs – que peuvent jouer les références. Ces rôles ont été soit déduits à partir de l'analyse, par des spécialistes du domaine, d'articles et de leurs références, soit (surtout pour l'approche sociopolitique) mentionnés par des chercheurs au cours d'entrevues.

Tableau I. Rôles des références dans un article scientifique selon les approches normative et sociopolitique

Approche normative (rôles légitimes et utiles sur le plan scientifique)
N1. Présenter les fondements généraux ou l'historique du sujet traité dans l'article.
N2. Indiquer la provenance des : <ol style="list-style-type: none"> a) résultats de recherche théoriques (approches, théories, modèles, définitions, concepts, équations), b) résultats de recherche techniques (matériels, outils, méthodes, procédures, etc.), ou c) données ou informations factuelles (données brutes, statistiques, événements, etc.), utilisés dans l'article.
N3. Indiquer les documents ou ressources constituant des objets d'étude pour l'article.
N4. Présenter des travaux antérieurs qui appuient ou corroborent les choix, les interprétations ou les conclusions de l'article.
N5. Critiquer, contester et/ou corriger des travaux antérieurs.
N6. Décrire les différences entre : <ol style="list-style-type: none"> a) l'article ou des éléments de celui-ci et des travaux antérieurs, ou b) divers travaux antérieurs.
N7. Proposer des textes au lecteur qui voudrait en savoir plus sur un sujet abordé dans l'article.
N8. Faire connaître des textes reliés au sujet mais difficiles à repérer.
Approche sociopolitique (rôles reliés aux positions et intérêts sociaux)
S1. Soigner ses relations professionnelles, ou en établir, avec d'autres chercheurs.
S2. Suggérer un lien (ne relevant pas de l'approche normative) entre l'article et : <ol style="list-style-type: none"> a) les travaux de chercheurs connus et respectés, ou b) des articles souvent cités, ou c) des articles publiés dans des revues prestigieuses.
S3. Bien disposer à son égard, en citant leurs travaux, des chercheurs que l'on croit susceptibles de jouer un rôle dans l'acceptation de l'article.
S4. Faire connaître ses propres travaux antérieurs (autocitation).
S5. Faire connaître ses travaux en cours et annoncer ses futures publications.

À ces rôles on peut, comme le suggère Cronin (1984), en ajouter un plus général, lié à l'usage des

références pour la recherche documentaire sur un sujet : l'exploration non pas des documents cités par un ouvrage pertinent, mais de ceux qui citent cet ouvrage. Cette opération, qui devait auparavant être effectuée au moyen d'outils offerts sur abonnement par des maisons d'édition privées, a été facilitée par l'apparition d'outils gratuits comme Google Scholar, de même que par la pratique de certaines

revues d'indiquer, dans la page de description d'un article, les articles qui le citent. Comme le suggère Cronin (1984), l'efficacité de cette stratégie repose sur l'hypothèse de la prévalence des rôles relevant de l'approche normative.

Pertinence des références et catégories de documents

Le premier critère de pertinence d'une référence (ou, du point de vue de l'évaluateur d'un article, de sa recevabilité) sera évidemment qu'elle joue un des rôles relevant de l'approche normative. Cependant, rien n'empêche qu'elle puisse également jouer un (ou plusieurs) des rôles de l'approche sociopolitique. Toutefois, cela ne devrait intervenir qu'en second lieu, pour choisir entre diverses références qui seraient tout aussi pertinentes selon la première approche. C'est d'ailleurs le modèle que proposent Camacho-Miñano et Núñez-Nickel (2009), dans une tentative de réconcilier les deux approches.

Un second critère de pertinence est que le document cité soit crédible. Pour les articles qui, comme le montre le tableau II, forment la catégorie la plus importante dans les références des articles de la RITPU (35 % du total), la crédibilité est associée à la présence d'un comité éditorial et au recours à l'évaluation par les pairs (parfois désignés collectivement, comme à la RITPU, sous le vocable « comité scientifique »). Il en va de même pour les thèses et les mémoires (3 % du total à la RITPU), évalués par un comité comprenant des spécialistes du sujet. Pour les livres (21 %) et les chapitres de livre (10 %), la crédibilité est associée à la notoriété de la maison d'édition et, souvent, à la présence d'un ou de quelques directeurs de collection ou d'ouvrage collectif; ceux-ci recourent souvent aussi à l'évaluation par les pairs. Il existe ainsi une hiérarchie entre les revues (avec évaluation par les pairs) et entre les maisons d'édition qui fait généralement consensus dans un domaine. De leur côté, les références à des documents non publiés, à caractère institutionnel ou personnel (14 %), seront sujettes à caution, quel que soit leur rôle. La crédibilité de ce type de documents, que l'on désigne parfois sous l'appellation « littérature grise », sera fonction de celle de l'organisation ou de l'individu qui les a produits ou validés, par exemple quand un auteur diffuse dans son site personnel le texte d'une de ses communications dont le contenu, ou à tout le moins un résumé, a été évalué. Mais il est

parfois difficile d'établir exactement qui est responsable d'un document auquel on accède, ou encore dans quel contexte ou à quelles fins il a été rédigé. En règle générale, un document dont l'origine ou la nature est incertaine ne devrait pas être cité. Les références à des articles dans des revues sans évaluation par les pairs (ou encore dans des magazines, ou même des journaux), de même que les informations obtenues de communications privées avec des individus bien identifiés (par exemple, l'auteur d'un article cité ou une personne occupant un poste officiel dans une organisation) seront admissibles, mais uniquement pour les rôles N2c et N3 (voir tableau I).

Tableau II. Références dans les articles de la RITPU : catégories de ressources ou documents cités, avec proportion en ligne

Catégorie de documents	Total*		En ligne**
	n	% du total	n (% dans la catégorie)
Publiés			
Articles	733	35 %	101 (14 %)
Livres	442	21 %	2 (< 1 %)
Chapitres de livres	196	10 %	7 (4 %)
Communications (dans des Actes)	153	7 %	32 (21 %)
Total partiel	1 524	73 %	142 (9 %)
– Documents publiés			
Non publiés			
Documents institutionnels (rapports, etc.)	209	10 %	121 (58 %)
Communications (non dans des Actes)	92	4 %	26 (28 %)
Documents personnels	74	4 %	63 (85 %)
Thèses et mémoires	57	3 %	10 (18 %)
Autres	4	< 1 %	3 (75 %)
Total partiel – Documents non publiés	436	21 %	223 (61 %)
Sites web / ressources en ligne	108	5 %	108 (100 %)
TOTAL	2 068	100 %	473 (23 %)

* Du vol. 1, n° 1 (2004) au vol. 6, n° 1 (2009).

** Documents uniquement accessibles en ligne, ou dont une version en ligne a été employée.

Tout ce qui précède s'applique aux documents tant imprimés qu'en ligne (voir cependant Lankes, 2008, pour une discussion particulièrement éclairante sur la crédibilité des documents à l'ère du web). Toutefois, certains types de documents se retrouveront majoritairement en une seule version : soit imprimée, tels les livres², soit en ligne, tels les documents institutionnels ou personnels, qui constituent dans la RITPU plus de 80 % des références à des documents en ligne. De même, certains rôles seront plus souvent joués par des documents imprimés, comme l'établissement des fondements du sujet de l'article (rôle N1), en général attribué à des livres, tandis que d'autres seront nécessairement joués par des sites web, ou des ressources ou documents en ligne, notamment quand ceux-ci constituent des objets d'étude pour l'article (rôle N3). Songeons aussi aux documents officiels des gouvernements ou organisations, dont les versions imprimées, quand elles existent toujours, ont pratiquement perdu leur intérêt du moment qu'une version en ligne est accessible. De leur côté, les références aux travaux de recherche pertinents (rôles N2a et b, N4 à N6) se retrouveront aussi bien dans des documents imprimés qu'en ligne (revues surtout). À cet égard, soulignons que le nombre de revues scientifiques uniquement accessibles en ligne a explosé ces dernières années, comme en témoigne l'analyse de Baker (2008), fondée sur les données du Directory of Open Access Journals (<http://www.doaj.org>), qui répertorie les revues en accès libre. Ainsi, à la mi-2010, on comptait 340 revues en accès libre dans le domaine de l'éducation, dont plus des trois quarts sont complètement ou partiellement en anglais.

Un troisième critère de pertinence des références est qu'il soit possible, voire assez facile pour un évaluateur ou un lecteur de consulter le site, la ressource ou le document cité, idéalement dans la version consultée par l'auteur qui les cite. Et ici aussi, les différences se situent plutôt entre les catégories de documents qu'entre les modes de diffusion.

D'une part, certains documents imprimés, par exemple ceux que produisent les organisations, ou encore les textes de communications distribués en version imprimée aux participants, lors d'un

congrès ou d'un colloque, peuvent parfois être très difficiles, voire quasi impossibles à obtenir. De tels documents ne devraient pas être cités, sauf s'ils sont vraiment essentiels à la compréhension ou à l'évaluation de l'article. La notice devrait alors expliquer comment le document peut être obtenu; dans le pire des cas, elle devrait indiquer qu'une copie du document peut être obtenue de l'auteur qui le cite. Cependant, comme de plus en plus de ces documents sont accessibles en ligne, même quand il en existe une version imprimée, la référence à la version en ligne règle automatiquement le problème de l'accessibilité. À cet égard, même si les consignes aux auteurs des revues (et les principaux formats de références) ne l'interdisent pas, il est difficile de justifier le fait de citer une communication à laquelle n'est associé aucun texte, même un simple résumé, imprimé ou en ligne. Dans les articles de la RITPU (voir tableau II), près des trois quarts des communications citées n'étaient ainsi associées à aucun document, soit explicitement, soit parce que le document cité par l'auteur (par exemple, des actes de conférence) se révélait introuvable³. On voit difficilement comment un lecteur pourrait tirer profit d'une telle référence, ou comment un évaluateur pourrait vérifier qu'une communication joue réellement un des rôles indiqués au tableau I. Dans le même ordre d'idées, on peut se questionner sur l'intérêt d'une référence à un diaporama de type PowerPoint, qui risque de perdre une bonne partie de son sens en l'absence des commentaires du présentateur. Tout au plus ne devrait-on le faire que lorsque la présentation est la seule source de données ou d'informations précises n'ayant pas encore été diffusées, en gardant à l'esprit que le contexte et les méthodes d'obtention de ces données ou informations n'y seront généralement pas décrits de manière détaillée.

D'autre part, entre le moment où l'auteur qui cite un document en ligne l'a consulté et celui où un évaluateur ou un lecteur désire l'examiner, le document peut avoir été modifié substantiellement, ou encore ne plus être accessible en ligne. C'est là un enjeu majeur touchant une bonne partie des documents en ligne. Il mérite qu'on s'y attarde.

Le caractère éphémère des documents en ligne et des adresses URL

Plusieurs études ont mis en évidence et quantifié le caractère éphémère des références à des documents et ressources en ligne dans les textes scientifiques. La plupart portaient sur des ensembles plus ou moins vastes de revues (entre 2 et 800, avec ou sans échantillonnage) en sciences humaines et sociales (Casserly et Bird, 2003; Chen *et al.*, 2009; Dimitrova et Bugeja, 2007; Ho, 2005; Russell et Kane, 2008) ou en sciences de la nature (Aronsky, Madani, Carnevale, Duda et Feyder, 2007 et travaux cités; Chartron et Caillon, 2008; Dellavalle *et al.*, 2003).

Ces études ont d'abord révélé que les références en ligne ne forment qu'une faible proportion des références, soit entre quelques dixièmes de pourcent et quelques pourcents, sauf dans certaines revues dont l'objet touche de près les technologies de l'infor-

mation. Dans ce cas, des proportions allant jusqu'à 40 % ont été observées; cette proportion s'élève à 23 % pour la RITPU (voir tableau II).

Pour ce qui est du caractère éphémère des adresses URL, les résultats de ces études, qui varient ici aussi beaucoup selon les domaines, permettent de tirer deux constats généraux :

- une fraction non négligeable des liens, très variable selon les études et pouvant excéder 10 %, sont déjà inactifs au moment où paraissent les articles⁴;
- la demi-vie des adresses URL, soit le temps écoulé entre la parution de l'article et le moment où la moitié des liens sont devenus inactifs, est elle aussi très variable, se situant généralement entre trois et cinq ans.

La figure 1, qui présente dans un même graphique l'ensemble des résultats des études citées plus haut et les données correspondantes pour la RITPU, illustre cette grande variabilité; la droite correspond à une demi-vie de quatre ans.

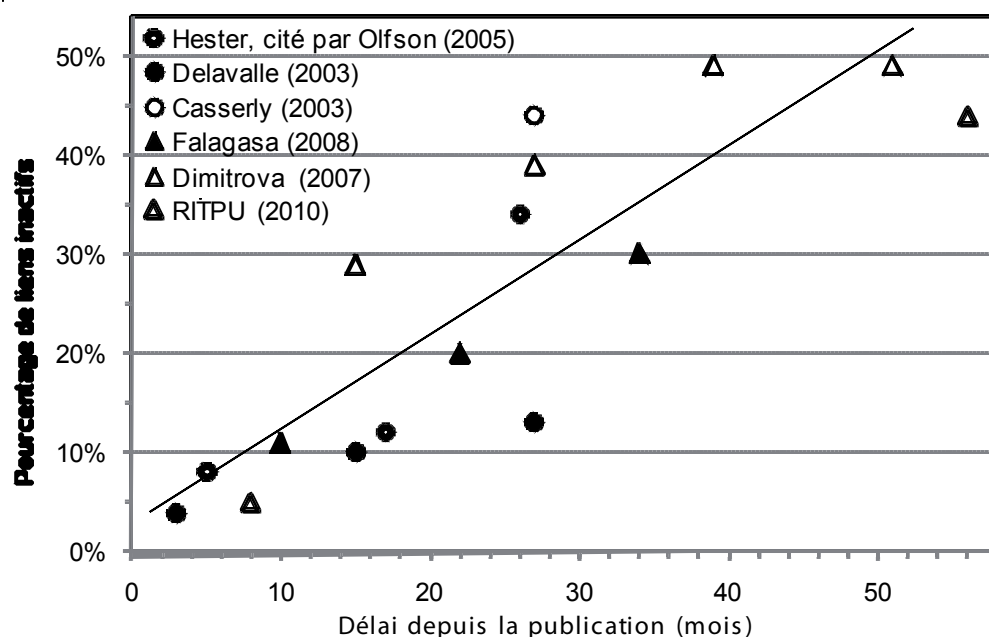


Figure 1. Accroissement du taux de liens inactifs dans les références en fonction du délai écoulé depuis la publication

Ces études ne fournissent toutefois pas la ventilation des références vérifiées selon le type de documents. Cette donnée pourrait expliquer en partie ces différences, si l'on suppose que cette ventilation varie selon les domaines, et qu'elle a pu également varier dans le temps, les études ayant été menées à diverses périodes entre 2003 et 2006⁵. De plus, certaines d'entre elles (Casserly et Bird, 2003; Dellavalle *et al.*, 2003; Falagasa, Karveli et Tritsaroli, 2008) vont au-delà de la simple constatation de l'inactivité des liens (c.-à-d. de l'adresse URL fournie dans la référence), pour vérifier si le document lui-même est accessible à une autre adresse. Ces études, de même qu'une analyse des références du premier volume de la RITPU, indiquent (voir tableau III) qu'entre 50 % et 90 % des références dont l'adresse URL est inactive peuvent être retrouvées rapidement (entre quelques secondes et quelques minutes selon les références) par une combinaison de diverses techniques de recherche : dans le site, avec Google, ou encore dans l'archive Internet *Wayback Machine* (<http://web.archive.org>).

Tableau III. Récupération des références avec liens inactifs à l'aide de diverses techniques, pour la RITPU et selon trois études couvrant divers domaines

Étude	Délai depuis la parution (mois)	Liens inactifs au départ	Inactifs après recherche...			Proportion de références récupérées
			dans le site	+ Google	+ Wayback Machine	
Articles de la RITPU (2010)	56	38 %	s. o.*	11 %	5 %	87 %
Casserly (2003) – 34 revues en sciences de l'information	27	43 %	28 %	17 %	10 %	77 %
Delavalle (2003) – 3 revues en sciences biomédicales	15	8,9 %	s. o.	8,6 %	4,3 %	52 %
Falagasa (2008) – 2 revues en sciences biomédicales	34	39 %	22 %	4 %	s. o.	90 %

* La recherche avancée dans Google permet également, et beaucoup plus rapidement qu'une recherche dans le site, de retrouver les documents qui y sont toujours hébergés.

Soulignons qu'aucune de ces études ne vérifiait la stabilité du contenu lui-même des ressources et documents cités. Il faut dire que cet enjeu touche avant tout les sites web et pages web « traditionnelles », en format HTML, et très peu les documents de type article, communication ou rapport, souvent en format PDF.

Quelques auteurs ont soulevé les enjeux pour la communication scientifique de ce caractère éphémère des références en ligne et ont proposé quelques mesures susceptibles d'en limiter les conséquences indésirables. Pour ce qui est des adresses URL, on souligne la responsabilité ultime des revues en la matière, en suggérant quelques pratiques à leur intention, dont :

- intégrer la vérification des références (incluant les adresses URL) au processus d'évaluation et de révision des textes (Meyer, 2008)⁶;
- maintenir à jour les liens dans les articles déjà parus, en invitant les lecteurs à signaler les liens inactifs (Ho, 2005);

- insister auprès des auteurs pour qu'ils fournissent des références complètes et vérifient les adresses URL au moment de soumettre la version finale de leurs articles;

- indiquer le DOI (*digital object identifier*; Buser, 2008) du document, lorsque celui-ci existe bien sûr.

Pour ce qui touche la stabilité du contenu des documents en ligne, certains, comme Raïche et Noël-Gaudreault (2009), demandent de ne pas inclure de références à des documents dont le contenu est susceptible de changer. D'autres proposent plutôt que les auteurs conservent une copie (imprimée ou numérique) de chaque document en ligne cité (Olsson et Laurence, 2005; Wilson, 2003) pour transmission éventuelle aux lecteurs intéressés, lorsque l'original a disparu. Cette copie pourrait même être transmise à la revue, voire hébergée (si en version numérique) sur un serveur dédié (Dimitrova et Buggeja, 2007). Cependant, à ma connaissance, aucune revue n'a appliqué ce genre de mesure. Tous insistent par ailleurs sur la nécessité d'indiquer la date de consultation du document ou de la ressource, ce que tous les formats de notices ne prévoient pas, mais qui est de toute façon de moins en moins pertinent, sauf pour certains types de ressources ou de documents.

On peut toutefois se demander si la mise en place de ces mesures, dont certaines impliqueraient des systèmes lourds à gérer, est vraiment nécessaire. Certes, on peut souhaiter que les lecteurs puissent toujours accéder directement à un document cité en cliquant sur l'adresse URL indiquée dans la notice. Mais si l'on songe aux documents imprimés, pour lesquels il faut se déplacer en bibliothèque ou louer une demande de prêt entre bibliothèques, pour parfois être avisé après un assez long délai que le document n'est pas disponible, on peut soutenir qu'une simple recherche dans Google avec le titre du document constitue une solution tout à fait acceptable. Ce genre d'opération qui, on l'a vu, permet de retracer une grande partie des références dont l'adresse est inactive, peut même être automatisé; certaines revues le font déjà au moyen d'un bouton ou d'un hyperlien textuel placé à la suite de chaque notice (Chartron et Caillon, 2008).

Pour ce qui est du problème de la stabilité du contenu de certains types de documents en ligne,

ou même de sites, lorsqu'il serait nécessaire de les consulter dans le même état que l'auteur qui les a cités, la seule solution déjà en place est la *Wayback Machine*, qui ne répertorie toutefois pas tous les sites dans leur intégralité. Pour ces cas, somme toute assez peu fréquents, il serait utile de sensibiliser les auteurs à l'intérêt de conserver une version des documents ou des sites (du moins, de leurs pages pertinentes) pour pouvoir soit y retourner eux-mêmes, soit les transmettre sur demande à un lecteur qui en fait la demande.

Les normes de l'APA pour les documents en ligne

Les documents et ressources en ligne peuvent donc en toute légitimité être cités dans un texte scientifique, mais certaines catégories d'entre eux sont assujetties à des conditions. Les principales normes touchant les références ont d'ailleurs été adaptées pour inclure ce type de références. On a mentionné plus haut celles de l'APA, qui a fait figure de pionnière dans la prise en compte de ce mode de diffusion de l'information et qui met régulièrement à jour ses normes de publication dans un site qui leur est consacré (<http://apastyle.org>). Ainsi, on y a reconnu la place grandissante occupée par des documents stables, généralement en format PDF, de même que les nouveaux formats de diffusion, non seulement les revues et les livres en ligne, mais aussi les blogs, de même que Facebook et Twitter (Lee, 2009). Notons également l'élimination de la mention « En ligne », redondante au vu de la présence du terme « Récupéré » et du « http:// » de l'adresse URL, de même que l'omission de la date de consultation (appelée plus justement « récupération ») pour les documents stables par nature, tels les rapports officiels des organismes publics ou parapublics et les articles des revues en ligne, et même les billets de blogs. Il convient de noter à cet égard qu'aucun des exemples de notices de documents en ligne que contient la dernière édition du *Publication Manual* (APA, 2010, chap. 7) n'inclut cette information, même pour des documents personnels (« *informally published or self-archived* »).

Les caractéristiques des normes APA originales concernant les documents en ligne ont été conservées dans l'adaptation française utilisée par la RIT-PU, à quelques variantes près :

- Nous systématisons la pratique d'indiquer non pas uniquement la date, lorsque requis, et l'adresse URL, mais aussi la nature du site qui héberge le document, information apparemment facultative si l'on en croit les exemples du *Publication Manual* (APA,

2010, chap. 7). Cela se fait soit en indiquant le nom du site (par exemple : « Récupéré le 10 mars 2010 du site *APA Style* : <http://www.apastyle.org/learn/faqs> »), soit en le décrivant en quelques mots, sans répéter une information déjà présente dans la notice. Le but visé est de permettre au lecteur de se faire rapidement une idée du caractère plus ou moins institutionnel (ou, au contraire, personnel) du mode de diffusion. La section a) de la figure 2 fournit quelques exemples de cette pratique.

a) Description du site	Commentaires
Récupéré du site de l'association : http://www.zzz...	En général, l'association est déjà nommée dans la notice.
Récupéré du site de la revue : http://www.zzz...	Le nom de la revue est déjà inclus dans la notice.
Récupéré le 10 avril 2010 du site <i>Archipel</i> , l'archive de publications électroniques de l'UQAM : http://www.zzz...	On estime que le document peut être modifié.
Récupéré du site du centre de recherche LICEF : http://www.zzz...	Ou suppose ici que le nom du centre n'est pas déjà nommé dans la notice.
Récupéré le 10 avril 2010 du site personnel de l'auteur : http://www.zzz...	On estime que le document peut être modifié.
b) Localisation dans le site d'un document dont l'adresse URL est très longue et/ou peu lisible	
Baluteau, F. et Godinet, H. (2006). <i>Cours en ligne à l'université</i> [CELU]. <i>Usages des liens hypertextuels et curriculum connexe</i> (rapport de recherche). Lyon : Institut national de recherche pédagogique (INRP). Récupéré du site de l'institut, section <i>Ressources et services</i> : http://www.inrp.fr/portail-ressources	Adresse de la page d'accueil de la section mentionnée.
Bekele, A. (2001). Quelques réflexions sur les universités africaines : la quête pour une main-d'œuvre qualifiée. <i>Bulletin de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)</i> , 3(3), 2-7. Récupéré du site de l'institut, section <i>Newsletter Archive</i> : http://www.unesco-iicba.org	Adresse de la page d'accueil du site.
Busser, N. (2008, 12 juin). DOI. Récupéré le 13 avril 2010 du site du Réseau des documentalistes en sciences de la vie du CNRS (France), section <i>Fiches pratiques – Divers</i> : http://redovie.cnrs.fr	Adresse de la page d'accueil du site. Le document a été modifié depuis sa rédaction selon ce qu'indique la page; il pourrait l'être dans l'avenir.
c) Utilisation du DOI	
Mangenot, F. et Penilla, F. (2009). Internet, tâches et vie réelle. <i>Le Français dans le monde / Recherches et applications</i> , 45, 82-90. Récupéré le 6 mai 2010 du site d'un des auteurs : http://w3.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/taches-internet.pdf	Article diffusé en ligne par une revue payante, mais avec une version accessible gratuitement .
Marr, P. M. (2000). Grouping students at the computer to enhance the study of British literature. <i>English Journal</i> , 90(2), 120-125. doi:10.2307/821228	Article diffusé en ligne par une revue payante, avec DOI, sans version gratuite.
Meyer, C. A. (2008). Reference accuracy: Best practices for making the links. <i>Journal of Electronic Publishing</i> , 11(2). Récupéré du site de la revue : http://dx.doi.org/10.3998/3336451.0011.206	Article diffusé par une revue en ligne en accès libre, avec DOI.

Figure 2. Exemples illustrant l'adaptation des normes de l'APA pour les documents en ligne

Cette information est un des éléments importants pour l'évaluation de la crédibilité d'un document; elle se fait entre autres au moyen de l'analyse de l'adresse URL. Mais cette opération est souvent imprécise, car des structures d'adresses URL semblables, par exemple dans un domaine appartenant à une université, peuvent renvoyer à des sites de nature totalement différente.

- Lorsque l'adresse URL est peu lisible, par exemple parce qu'elle est très longue ou prend la forme d'une requête dans une base de données, nous suggérons d'ajouter à la suite du nom ou de la description du site le nom de la section, ou la séquence de noms de sections et sous-sections où se retrouve le document. Cela permet non seulement de préciser la nature du document, mais également de remplacer son adresse URL par celle, plus brève et plus explicite, d'une page de niveau supérieur qui y donne accès. La section b) de la figure 2 présente quelques exemples de cette pratique.
- Nous modifions la consigne qui prévoit le remplacement de l'adresse URL du document par le DOI ou, lorsque celui-ci n'est pas défini et que l'article n'est pas en accès libre, par l'adresse URL de la page d'accueil de la revue. Même si le DOI présente l'immense avantage de la pérennité, en comparaison de l'adresse URL, le fait qu'il renvoie automatiquement au site de la revue, et à lui seul, restreint l'intérêt de l'hyperlien, pour les articles payants, aux seuls détenteurs d'un abonnement. Mais beaucoup d'articles parus dans des revues à accès payant possèdent aussi une ou des versions en accès libre, qu'une recherche dans Google (ou Google Scholar) avec le titre permet en général de repérer rapidement.

La RITPU, signifiant ainsi son parti pris en faveur de l'accès libre, suggère d'indiquer dans les notices des articles en ligne payants, en plus du DOI quand il est défini, l'adresse URL d'une éventuelle version gratuite⁷ (voir figure 2, section c). Cet ajout est en accord avec la consigne émise par l'APA (2010,

p. 187) d'ajouter dans la notice « *as much electronic retrieval information as needed for others to locate the sources you cited* », pour peu qu'on accepte d'étendre la notion de « localiser » à celle de « consulter ». De plus, avec le mode de description du site présenté plus haut, le lecteur peut savoir d'emblée s'il s'agit de la version « officielle » diffusée par la revue ou d'une autre version. Il lui incombe, le cas échéant, de vérifier ce que le site ou l'auteur indique quant à d'éventuelles différences entre les deux versions.

Les listes de références des articles de la RITPU de ce numéro et des suivants, dont particulièrement celle du présent article, qui contient des références à une grande variété de documents, fournissent d'autres exemples d'application à divers types de documents en ligne de l'adaptation des normes APA adoptée par la RITPU.

Conclusion

Les références aux documents en ligne peuvent jouer les rôles dévolus aux références dans les textes scientifiques aussi bien que les références traditionnelles aux documents imprimés. D'ailleurs, un document ou une ressource devant être cité ou méritant de l'être peut très bien être uniquement accessible en ligne. Mais il faut tenir compte de certains enjeux propres aux documents en ligne : la crédibilité des documents dits personnels, ou dont le caractère institutionnel est flou, de même que le caractère éphémère des adresses URL et, dans une moindre mesure, des ressources et documents eux-mêmes. Pour ce qui est de la crédibilité, il suffit de réserver l'usage de références aux documents moins crédibles, qui risquent par ailleurs de former une minorité des documents en ligne cités dans les textes scientifiques, à des rôles où cette crédibilité n'est pas importante en soi, par exemple quand le document fait partie de l'objet d'étude lui-même. Pour ce qui est du caractère éphémère des références, la possibilité de retrouver facilement et rapidement les documents dont l'adresse URL est devenue inactive ramène le problème à des dimensions comparables à ce que l'on retrouve avec les documents imprimés, qui ne peuvent eux non plus tous

être repérés ou obtenus. Finalement, une légère adaptation des normes bibliographiques touchant les références aux documents en ligne suggérées par l'APA permet de faciliter la tâche non seulement des lecteurs qui veulent tirer profit des recherches documentaires effectuées par les auteurs, mais aussi celle des évaluateurs qui doivent juger de la qualité et de la pertinence des références.

Cet article constitue en partie une réaction à une proposition lancée publiquement dans une autre revue québécoise en éducation (Raïche et Noël-Gaudreault, 2009); il la complète pour ce qui concerne les références aux documents en ligne. Les conseils et consignes qu'on y trouve s'adressent d'abord aux personnes qui désirent soumettre un texte à la RITPU, mais tout auteur d'un document scientifique ou universitaire en langue française, à tout le moins dans les domaines où l'on emploie les normes de l'APA, pourra s'en inspirer pour améliorer cette dimension de son texte.

Cependant, l'article laisse entier le problème de la non-existence d'une version française officielle des normes de l'APA, qui ouvre la porte à une prolifération d'adaptations françaises de ces normes. Il serait pertinent d'explorer comment une version française officielle – ou à tout le moins standard – de ces normes pourrait être élaborée. Soulignons que selon l'APA (2010, p. xiv), on retrouve déjà des adaptations en espagnol, portugais, coréen, chinois et plusieurs autres langues, non précisées cependant. Les directeurs des revues francophones en éducation sont invités à s'associer pour mettre en branle les démarches nécessaires, notamment auprès de l'APA, pour mener à bien cette opération.

Références

- American Psychological Association (APA). (2010). *Publication Manual* (6^e éd.). Washington, DC : auteur.
- Aronsky, D., Madani, S., Carnevale, R. J., Duda, S. et Feyder, M. T. (2007). The prevalence and inaccessibility of Internet references in the biomedical literature at the time of publication. *Journal of the American Medical Informatics Association*, 14(2), 232-234. Récupéré du site *PubMed Central* : <http://dx.doi.org/doi:10.2196/jmir.7.5.e60>
- Baker, G. (2008, 17 octobre). *Growth of DOAJ: Steady 2003-2007, major spike in 2008* [billet de blogue]. Récupéré du blogue de l'auteur : <http://www.gavinbaker.com>
- Bornmann, L. et Daniel, H.-D. (2008). What do citation counts measure? A review of studies on citing behavior. *Journal of Documentation*, 64(1), 45-80. doi:10.1108/00220410810844150 Récupéré du site d'un des auteurs : <http://www.lutz-bornmann.de/icons/BornmannLutzCitingBehavior.pdf>
- Busser, N. (2008, 12 juin). *DOI*. Récupéré le 13 avril 2010 du site du Réseau des documentalistes en sciences de la vie du CNRS (France), section *Fiches pratiques – Divers* : <http://redovie.cnrs.fr>
- Camacho-Miñano, M. et Núñez-Nickel, M. (2009). The multilayered nature of reference selection. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 60(4), 754-777. doi:10.1002/asi.v60:4 Récupéré de l'archive *e-archivo* de l'Université Carlos III de Madrid : http://e-archivo.uc3m.es/bitstream/10016/7189/1/multilareyed_nunez_JASIST_2009_ps.pdf
- Casserly, M. F. et Bird, J. E. (2003). Web citation availability: Analysis and implications for scholarship. *College & Research Libraries*, 64(4), 300-317. Récupéré du site de la revue : <http://crl.acrl.org/content/64/4/300.full.pdf>

- Chartron, G. et Caillon, E. (2008, novembre). Citations des ressources électroniques dans les publications scientifiques : analyse comparée et stratégie des liens. Dans *Actes de la conférence « Document numérique et Société, vers un changement de paradigme »*. Récupéré le 15 mars 2010 de l'archive HAL (France) : http://hal.archives-ouvertes.fr/sic_00359488
- Chen, C., Sun, K., Wu, G., Tang, Q., Qin, J., Chiu, K., ... Liu, J. (2009). The impact of Internet resources on scholarly communication: A citation analysis. *Scientometrics*, 81(2), 459-474. doi:10.1007/s11192-008-2180-y
- Couture, M. (2010, mise à jour 18 avril). *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire. Normes bibliographiques – Adaptation française des normes de l'APA*. Récupéré le 8 mai 2010 du site de l'auteur : <http://www.teluq.uqam.ca/~mcouture/apa>
- Cronin, B. (1984). *The citation process. The role and significance of citations in scientific communication*. Londres, R.-U. : Taylor Graham.
- Dellavalle, R. P., Hester, E. J., Heilig, L. F., Drake, A. L., Kuntzman, J. W., Graber, M. et Schilling, L. M. (2003). Going, going, gone: Lost Internet references. *Science*, 302(5646), 787-788.
- Dimitrova, D. V. et Bugeja, M. (2007). The half-life of Internet references cited in communication journals. *New Media & Society*, 9(5), 811-826. doi:10.1177/1461444807081226 Récupéré du site d'un des auteurs : <http://danielad.jlmc.iastate.edu/docs/NewMediaSociety.pdf>
- Falagasa, M. E., Karveli, E. A. et Tritsaroli, V. I. (2008). The risk of using the Internet as reference resource: A comparative study. *International Journal of Medical Informatics*, 77(4), 280-286. doi:10.1016/j.ijmedinf.2007.07.001
- Garfield, E. (2005, septembre). *The agony and the ecstasy. The history and meaning of the journal impact factor*. Communication présentée au International congress on peer review and biomedical publication. Récupéré de l'archive CiteSeer^x : <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.78.2700&rep=rep1&type=pdf>
- Glick, M. (2007). You are what you cite. The role of references in scientific publishing. *Journal of the American Dental Association*, 138, 12-14. Récupéré du site de la revue : <http://www.jada-plus.com/cgi/content/full/138/1/12>
- Hirsch, J. E. (2005). An index to quantify an individual's scientific research output. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 102(46), 16569-16572. Récupéré du site de l'Académie : <http://www.pnas.org/content/102/46/16569.full>
- Ho, J. (2005). Hyperlink obsolescence in scholarly online journals. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 10(3), article 15. Récupéré du site de la revue : <http://jcmc.indiana.edu/vol10/issue3/ho.html>
- Lankes, D. R. (2008). Credibility on the Internet: Shifting from authority to reliability. *Journal of Documentation*, 64, 667-686. doi:10.1108/00220410810899709
- Lee, C. (2009, 26 octobre). How to cite Twitter and Facebook, part II: Reference list entries and in-text citations [billet de blogue]. Récupéré du blogue *APA Style* : <http://blog.apastyle.org/apastyle/2009/10/how-to-cite-twitter-and-facebook-part-ii.html>
- Meyer, C. A. (2008). Reference accuracy: Best practices for making the links. *Journal of Electronic Publishing*, 11(2). Récupéré du site de la revue : <http://dx.doi.org/10.3998/3336451.0011.206>
- Olson, E. et Laurence, J. (2005). Accessibility and longevity of Internet citations in a clinical AIDS journal. *AIDS Patient Care and STDs*, 19(1), 5-8. Récupéré du site de la revue : <http://dx.doi.org/10.1089/apc.2005.19.5>
- Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2009). Une adaptation, pour le Canada francophone, des règles de publication de l'APA : typographie et présentation des références. *Revue des sciences de l'éducation*, 35(1), 227-234.
- Rickey, V. F. (1987). Isaac Newton: Man, myth, and mathematics. *The College Mathematics Journal*, 18(5), 362-389.
- Russell, E. et Kane, J. (2008). The missing link: Assessing the reliability of Internet citations in history journals. *Technology and Culture*, 49(2), 420-429. doi:10.1353/tech.0.0028

Sullivan, D. (2001, 6 février). Google does PDF & other changes. *Search Engine Report Newsletter*. Récupéré le 20 mars 2010 du site *Search Engine Watch* : <http://searchenginewatch.com/2163391>

Wilson, T. D. (2003). Editorial. *Information Research*, 8(2), éditorial E82. Récupéré du site de la revue : <http://informationr.net/ir/8-2/editor82.html>

Note de l'auteur

L'auteur tient à remercier Alex Francis pour ses commentaires pertinents et ses précieuses suggestions.

(Notes)

- 1 . Dans cet article, la notion de « texte scientifique » inclut les textes, aussi qualifiés de « savants » ou « *scholarly* », qui relèvent des sciences humaines et sociales.
- 2 . On ne considère pas ici le phénomène du *e-book* (c'est-à-dire les livres en version électronique conçus pour un appareil de lecture spécialisé), dont le mode de commercialisation s'apparente davantage à celui des livres en format traditionnel imprimé.
- 3 . Dans ce contexte, « introuvable » signifie que le document n'a pu être repéré au terme d'une recherche d'au moins 20 minutes dans Google et Google Scholar par une personne très expérimentée en recherche documentaire dans Internet.
- 4 . Nous avons également constaté ce phénomène à la RITPU, où il semble que plusieurs auteurs ne vérifient pas les adresses URL au moment de soumettre la version finale de leur article, dont la rédaction (et, à plus forte raison, la recherche documentaire) a souvent débuté plus d'un an auparavant.
- 5 . On peut aussi invoquer l'accroissement entre 2002, année où les données des plus anciennes études citées ont été recueillies, et 2006 de la proportion de références à des documents en format PDF, en principe plus stables que des pages web. Rappelons en effet que les documents en format PDF n'ont été indexés par Google qu'à partir de février 2001 (Sullivan, 2001).

6 . La RITPU a mis en application cette suggestion : toutes les références sont soigneusement vérifiées et corrigées avant le retour à l'auteur de la version révisée sur le plan linguistique.

7 . Lorsqu'un article en accès libre possède un DOI, on peut faire d'une pierre deux coups en incluant le DOI dans l'adresse URL au moyen du format <http://dx.doi.org/xx.yyyy...>, où « xx.yyyy... » est le DOI.